

PROGRAMME PROTECTION DES CULTURES 2019

RAVAGEUR DU CERISIER : DROSOPHILA SUZUKII

Protection phytosanitaire raisonnée et biologique et connaissance du ravageur

OBJECTIFS DES ESSAIS

- Participer à la meilleure connaissance de ce nouveau ravageur : cycle biologique, hôtes et modèle de prévision des risques
- Tester différentes méthodes de lutte : filet périmétrique, solutions alternatives et stratégies de traitement
- Participer aux autres essais des programmes cerise, abricot et pêche, notamment variétés, réduction des intrants et modes de conduite

TRAVAUX EFFECTUES PAR LE STAGIAIRE

- **Notations en végétation**

- Piégeage de *Drosophila suzukii* sur cerisiers : identification, dénombrement.
- Notation des dégâts en verger BIO et PFI.
- Suivi d'essais « stratégies de lutte » en production raisonnée et biologique.

- **Notations à la récolte**

- Participation à la récolte des essais.
- Mesure du rendement, du calibre, du taux de sucre et de la fermeté des fruits.
- Dénombrement des fruits piqués.

L'ensemble de ces travaux seront effectués sous la responsabilité des techniciens d'expérimentation et des responsables de programmes.

CONDITIONS DE STAGE

- **Période** : 25 mars au 14 juin 2019 soit 12 semaines.
- **Nombre de stagiaires** : 1
- **Lieu** : SUDEXPE, 517 Chemin du Mas d'Asport – Saint Gilles – Gard.
- **Conditions** : Indemnités 577.5 €/mois (pour un temps plein) – (3.75 €/heure : référence 2018).
- Permis B vivement souhaité.
Concernant toutes questions relatives à l'hébergement, veuillez contacter le responsable de programme
- **Contact** : Valérie GALLIA -Responsable des programmes cerisier et phytosanitaire- (direct 04 66 28 23 36)
vgallia@sudexpe.net
- **Candidature** : Lettre de motivation manuscrite + CV